

Création Renouvellement

Cotisation : 74 €

Partie 1 réservée à l'adhérent

Nom* _____
 Prénom* _____
 Date de nais.* _____
 Sexe* Homme Femme
 E-mail* _____
 Profession _____
 Bénévole

Adresse* _____
 Code postal* _____
 Ville* _____
 Téléphone _____
 Mobile _____
 La Poste Id. RH (2) : _____
 F. publique (1)

Etat sportif

Licence délégataire - Numéro _____
 : Compétition
 Certificat médical du : ____/____/____

Ou, si vous avez déjà fourni un certificat médical au club il y a moins de 3 ans :

Renouvellement questionnaire de santé (Cerfa n°15699*01)

Partie 2 réservée au club

Type d'adhésion

Licence FSASPTT

Licence FSASPTT PREMIUM 18.00 €
 Licence FSASPTT Associée 2.00€
 Licence FSASPTT Stage 10.00 €
 Licence FSASPTT Événementielle 2.00 €

Comment avez-vous connu l'ASPTT ?

Affichage Forum Radio
 Autre Manif. Site
 Presse Internet Un ami

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la Fédération.

À _____, le ____/____/____

Signature obligatoire demandeur ou représentant

Montants financiers

Droit d'adhésion :
 Licence FSASPTT :
 Montant section :
 Montant lic. dél. :
 Montant autre :
Montant total :

Mode de paiement : _____

Informatique et libertés

« La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations.

Cession de droit à l'image

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation.
 Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT.
 Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e), M. ou Mme _____
 représentant légal de : _____
 certifie lui donner l'autorisation de :
 - Se licencier à la FSASPTT et d'adhérer à l'ASPTT pour

toutes les activités

- Prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.

J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. La personne à contacter en cas d'urgence est : _____
 numéros de téléphone : _____
 adresse e-mail : _____

(*) Champs obligatoires

(1) Fonction publique ou assimilé : entreprise publique, salarié d'association

(2) Identifiant RH pour les postiers

Assurance

L'établissement d'une des 4 licences permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité civile, Assistance et « Dommages corporels » souscrites par la FSASPTT.

L'assurance « Dommages corporels » est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais

d'une assurance « Dommages corporels ». Le montant de cette assurance compris dans le prix de la licence FSASPTT est de 1,84 € et dans celui de la licence FSASPTT associée est de 0,60 €. Il est de 0,35 € dans la licence événementielle et de 0,45 € dans la licence stage. Si vous ne souhaitez pas cette assurance dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit.

Concernant la licence FSASPTT associée, il est précisé qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre.

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir pris connaissance :
 - De la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi

disponible sur le site www.asptt.com)

- Des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)

Je satisfais à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.

Refus d'assurance « Dommages corporels »

En cas de refus de souscription de l'assurance « Dommages corporels », le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance « Dommages corporels », il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous.

Je ne souhaite pas souscrire d'assurance « Dommages corporels »



Association Nationale de Retraités

Groupe Puy de Dôme

2 Boulevard Trudaine 63000 CLERMONT-FERRAND

Site internet : www.anr63.com

Courriel : anr63@orange.fr

Tél : 04 73 90 64 81

LA MARCHE

Jean Pierre MATHONAT

Tél : 06 71 13 75 46

Adhésion à l'ASPTT Saison 2018-2019

Nouvelle Adhésion :

1) Personnes d'ORANGE et tous les retraités du secteur public ou privé :

Compléter le bulletin d'adhésion ci-joint accompagné d'un chèque de 74 € à l'ordre de l'ASPTT sans l'agrafer

2) Personnes issues de La Poste ou leurs ayants droits (conjointes). La FSASPTT s'engage, à offrir la licence fédérale ASPTT (18 €).

Afin de bénéficier de la gratuité de la licence, les adhérents issus de La Poste doivent indiquer leur identifiant RH composé de 3 lettres et 3 chiffres (Pré imprimé sur le bulletin d'adhésion)

Compléter la fiche d'adhésion, joindre un chèque de 56 € à l'ordre de l'ASPTT sans l'agrafer.

Certificat médical :

Le certificat médical est valable 3 ans. Il est remplacé par le **questionnaire de santé**.

Joindre obligatoirement un certificat médical d'aptitude à la randonnée pédestre.

Les bulletins d'adhésion doivent être remis à : JP Mathonat avant le 30/10/2018

Les participations de La Poste et d'Orange sont à ce jour, inchangées et feront l'objet d'une information et d'un dossier ultérieurs.

Siège national : 13 Rue des Immeubles Industriels 75011 PARIS

Tél : 01 43 79 37 18 - Fax : 01 43 79 86 84

Mail : anrsiege@orange.fr Site Internet : www.anrsiege.fr

Calendrier des MARCHES du 13 Septembre au 20 Décembre 2018

1 - Passage au covoiturage de Monton

2 - Facile

3 - Moyenne

4 - Difficile

5 - Existence d'un raccourci

N°	Date	Animateur	Lieu	Durée	Longueur	Observations
1	13/09/2018	D. Féral	La citadelle de Buron	3H15	7 ou 11 Km	1-3--5
2	20/09	P-JL. Marlaud	Le puy de Combegrasse - Randanne	3H	8 ou 10 Km	3 -5
3	27/09	Journée rencontre ANR : Un courrier vous sera adressé				
4	04/10	MJ. Pranyies	La côte rouge - Saint-Laure	3H	7 ou 9,5 Km	2 - 5
5	11/10	C. Provot	Cisternes la forêt	3H	6 ou 11 Km	3 - 5
6	18/10	S. Thomas	Les coteaux de Chauriat	3H	8 ou 10 Km	3 - 5
7	25/10	D. Féral	Le puy de Céveloux	3H	7 ou 10,5 Km	1 - 3 - 5
8	08/11	P-JL. Marlaud	Entre Crevant et Laveine	3H	7 ou 9,5 Km	2- 5
9	15/11	MJ. Pranyies	Les dunes de Girauds-Faures Orléat	3H	8,5 ou 11 Km	2 - 5
10	22/11	C. Provot	Nébouzat	3H	8 ou 12 Km	3
11	29/11	S. Thomas	La Salesse - Chanat-la-Mouteyre	3H	8 ou 11 Km	3 - 5
12	06/12	D. Féral	La vallée du Madet- Egliseneuve près Billom	2H45	8 Km	3 - 5
13	13/12	P-JL. Marlaud	Le sentier des 3 clochers Prompsat	2H30	7,5 Km	2
14	20/12	MJ. Pranyies	Le Puy de Charmont - Aire du col de la Ventouse	2H45	8 Km	2

* Si vous souhaitez organiser la balade, mettez vous en rapport avec les animateurs.

* Pour des raisons diverses (climatiques, etc ...) le lieu de balade pourra être changé.

* Certaines balades sont modifiées. Se renseigner auprès de l'animateur

* Pour ceux qui souhaitent se rendre directement au site de départ, se renseigner avant, auprès de l'animateur.

RAPPEL: Heures de départ : 13h15 devant l'ASPTT à Lempdes

13h25 Place des Bughes